NUMÉRO 4
JANVIER 2002

l'écho de nos villages

MERCUS • GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ

sommaire

- Dossier : Communauté de Communes du Pays de Tarascon
- Personnel communal, bienvenue
- Vie scolaire
- Délibérations du Conseil Municial
- Devoir de mémoire
- Brèves - Infos
- Etat civil
- Vie Associative :
  Comités des Fêtes Mercus, Garrabet
  Les Enfants d'Abord
  E.O. Mercus
  Billard Mercusien
- Fête de Noël

MERCUS
GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ

Bonne Année

Mes chers concitoyens,

En cette nouvelle année, je suis honoré et fier de m'adresser à vous. Cela me conforte en effet dans le sentiment d'appartenir à une vaste famille. Bien sûr, comme dans toutes les familles il y a parfois des agacements, des brouilles passagères, et même des dissentiments. Au fond cela démontre la bonne santé de la famille, la vitalité de ses membres et l'intérêt qu'ils portent à ses activités.

Mais les réunions de familles sont justement faites pour retrouver ensemble ce qui nous relie, bien au-delà de ce qui nous sépare.

Que vous souhaiter ? La prospérité et la santé pour vous et vos proches.

Mais cela n'est guère original, aussi je voudrai formuler trois autres vœux.

D'abord celui de la paix : la paix entre nous, la paix autour de nous. Paix dans notre pays, paix dans le monde, mais aussi dans notre petit coin de France dont tous ici nous sommes les gérants et les responsables.

Qui, ne commet parfois d'erreurs, ne succombe à l'impatience ou, disons-le à la fatigue ? Il faut savoir, de temps en temps, et cette fête de nouvel an en est l'occasion, recoller les morceaux, s'interroger sur ce qu'a pensé l'autre et sur la déception qu'on a pu, souvent sans le vouloir lui infliger. C'est d'abord cette paix que je vous propose et que je vous souhaite.

C'est ensuite le bonheur que je voudrais voir cette année autour de chacun de nous. Bonheur familial et professionnel. Quoi de plus satisfaisant que le sentiment du devoir accompli !

Appliquons-nous à le mériter ; pour le ressentir encore davantage pendant l'année qui s'annonce.

Mon troisième et dernier vœux est celui de la réussite pour notre commune : les projets que nous développons, les efforts que nous déployons (travaux d'assainissement - réseau d'eau - aménagement de la place Jean Jaurès, etc ...), tout cela doit porter ses fruits si nous nous unissons.

Voilà les vœux de votre maire et de son conseil municipal.

Bonne année à vous mes chers concitoyens et amis

Bonne année à notre commune.

José LORENZO

DOSSIER

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE TARASCON

HISTORIQUE

Créée en 1994, la Communauté de Communes du Pays de Tarascon est le résultat d'une fusion de deux syndicats intercommunaux (le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Développement et le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples), regroupant ainsi 19 communes (Alliat, Arignac, Arnave, Bédeilhac, Bompas, Cazenave, Génat, Gourbit Lapège, Mercus, Miglos, Niaux, Ornolac, Quié, Rabat, Saurat, Surba, Tarascon, Ussat).

La Communauté de Communes est un Établissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre et se caractérise par une coopération de projets.

La loi précise que : *"La Communauté de Communes a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet de développement et d'aménagement de l'espace".*

COMPÉTENCES

La Communauté de Communes exerce les compétences suivantes :

- Développement économique et touristique,
- Protection et mise en valeur de l'environnement,
- Restauration et entretien des cours d'eau,
- Politique du logement et du cadre de vie,
- Gestion d'équipements culturels et sportifs,
- Gestion et création de services sociaux et éducatifs,
- Service secours et incendie.

RÉALISATIONS

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences la Communauté de Communes a été à la base des réalisations et des prises en charge suivantes :

PRISES EN CHARGE À LA PLACE DES COMMUNES

- Contingent incendie,
- Contingent d'aide sociale.

RÉALISATIONS ET PROJETS

- Construction d'un atelier relais (27 salariés)
- Réalisation d'un forage et d'un plateau technique pour permettre la réouverture des thermes d'Ornolac Ussat Les Bains,
- Création d'un office de tourisme de Pays.

MISE EN PLACE D'OPÉRATIONS OU DE SERVICES

- Mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, destinée à aider techniquement et financièrement des projets de rénovation de l'habitat,
- Mise en place d'une opération destinée à financer les rénovations de façades d'habitations,
- Mise en place d'un programme de restauration et entretien des cours d'eau,
- Mise en place d'un programme de restauration et entretien des sentiers de randonnée,
- Prise en charge des frais d'installation et de fonctionnement de téléalarmes permettant le maintien à domicile des personnes âgées,
- Mise en place et prise en charge des Centres de Loisirs Associés à l'École (CLAE) et des Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) intercommunaux.

CONTRATS DE TERROIR

Dans le cadre d'un projet commun de développement avec le District d'Auzat et du Vicdessos, la Communauté de Communes a signé un contrat de développement territorial avec l'État, le Conseil Régional et le Conseil Général de l'Ariège.

Ce contrat et ses avenants successifs ont permis le financement de nombreux projets tant publics que privés dans les domaines de la diversification industrielle, du développement touristique ou du cadre de vie. Ceci a donné lieu à près de 6 097 960,70 € de notification de subventions sur le territoire.

GESTION DE SITE

- Gestion de la base nautique de Mercus.

ACTIONS PARTICULIÈRES ET PROJETS EN COURS

- Financement d'une étude agro-environementale sur la route de la "Corniche Ariégeoise",
- Financement d'une étude sur les réseaux de savoir sur les cantons de Tarascon/Auzat-Vicdessos.

ORGANISATION

La Communauté de Communes est composée :

- D'un conseil communautaire composé de 22 membres (3 pour Tarascon, 2 pour Mercus et Saurat et 1 pour les autres communes).
- D'un bureau composé d'un président et de 6 vices-présidents :
  Président : Alain DURAN,
  Vice-Présidents : Annick FOURNIE, Jean Bernard FOURNIE, José LORENZO, Jean ROQUES, Francis TEYCHENNE, Philippe PUJOL.

Depuis avril 2001, le nouveau conseil a déterminé 5 axes de travail principaux :

- Valorisation et développement des acquis,
- Dynamisation de l'économie,
- Développement des services aux communes et aux populations,
- Préparation du futur Pays de Foix Haute Ariège,
- Construction d'une Communauté de Communes plus proche et plus ouverte.

Dans ce cadre, un certain nombre d'actions ont déjà abouti ou sont sur le point de l'être, d'autres sont à l'étude :

- Implantation nouvelle caserne des pompiers,
- Ouverture d'un nouveau CLAE à Rabat les Trois Seigneurs,
- Obtention de subventions pour la nouvelle tranche du forage d'Ornolac,
- Renouvellement du partenariat avec la CAF pour le financement des CLAE,
- Création d'une Zone Artisanale à Arignac,
- Création d'un club d'entrepreneurs avec le canton d'Auzat-Vicdessos,
- Création d'un centre de loisirs pour les Pré-adolescents (CLSH Junior),
- Participation active à la création du Pays de Foix Haute Ariège,
- Nouvelle tranche de travaux dans le cadre de l'opération rivières,
- Acquisition foncière pour implantation d'activités,
- Transfert de la compétence administrative et technique de la voirie,
- Délocalisation des réunions de conseil dans les villages,
- Ouverture des commissions aux conseillers municipaux,
- Réunion d'information publique annuelle dans les conseils municipaux.

A l'étude :

- Mise en place de la Taxe Professionnelle Unique,
- Création d'une aire d'accueil des gens du voyage,
- Aménagement d'une zone industrielle,
- Développement des actions en faveur des personnes âgées,
- Développement des services aux communes (centrale d'achat, personnels techniques,...).

PAYS DE TARASCON
Communauté de Communes

FÊTE DE NOËL

En ce mois de grande activité, le PÈRE NOËL avait choisi de s'arrêter pour se restaurer chez une grande enseigne de la banlieue de Foix, et avait invité les petits Mercusiens à le rejoindre pour partager le goûter.
Les membres de l'Association "Les Enfants d'abord" avaient tout mis en œuvre pour que la fête soit réussie.
Dans une salle bien décorée, en attendant l'arrivée du Père Noël, les enfants et leurs parents ont pu admirer les outils traditionnels de nos montagnes ariégeoises.
Les hôtesses ont ensuite procédé à la distribution des pochettes goûter, des boissons et de nombreux accessoires de jeux.
Après avoir dégusté les friandises, les enfants ont accueilli le PÈRE NOËL qui avec l'assistance des membres de l'association, des conseillers municipaux et des hôtesses a procédé à la distribution de bonbons et de cadeaux.
Des yeux émerveillés, le sourire de ces enfants furent la récompense des acteurs de cette fête où furent réalisés de nombreux reportages photo et caméscope qui perpétueront la mémoire de cet après-midi récréatif.
Sourire et satisfaction, de M. José LORENZO, maire de la commune, venu tout spécialement saluer grands et petits enchantés par leur bel après-midi.
Au revoir PÈRE NOËL, et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

NOËL L'INCONTOURNABLE

Tous les villages de France, rivalisent d'imagination, pour décorer leurs places, avenues à l'occasion des fêtes de fin d'année.
Notre commune n'a pas failli à la tradition. Vous avez pu observer sur le fronton de la Mairie un panneau lumineux sur le thème : " **Bienvenue à l'EURO** " voisinant au côté d'une cascade de lumières.

Nouveauté également dans les rues principales où des pistils rappelant des fleurs printanières, des guirlandes et des branches de houx s'illuminent dès la nuit tombée pour égayer cette période de fêtes.

En bordure des rues, avenues, places, les incontournables sapins garnis de rubans scintillants et de bougies électriques constituant un harmonieux décor de Noël n'ont pas échappé au regard des passants.
Une nouvelle fois coup de chapeau à l'excellent travail des bénévoles, habitants de nos villages qui par leur assiduité et habileté manuelle ont participé aux côtés des élus et personnels de notre commune à la confection des rubans et décorations des sapins. Merci et meilleurs vœux de bonne année à tous.

Le dernier trimestre de l'année a été propice à l'organisation d'activités pour les associations, pour le plus grand plaisir de tous les habitants grands et petits.

COMITÉ DES FÊTES MERCUS

Le Comité des Fêtes de Mercus a organisé sa traditionnelle soirée automnale autour du thème "Rétrospective Historique" du village de Mercus.

Une exposition de cartes postales et un diaporama ont enchanté et ému parfois les participants qui se sont ensuite régalés avec les châtaignes grillées et le millas (Excellent ! Merci à Juliette CASSE).

COMITÉ DES FÊTES GARRABET

Courant novembre, traditionnelle castagnade orchestrée par MM REBOLLO José (Bibi) et MACHADO Carlos avec la présence de M. Olivier De Robert, conteur qui a enchanté petits et grands.

ASSOCIATION LES ENFANTS D'ABORD

Fête d'Halloween, une première !

Ce samedi 27 octobre 2001, nous avions décidé de fêter "Halloween", vers 15 heures le soleil était au rendez-vous ainsi qu'une trentaine d'enfants déguisés en sorciers, fantômes, citrouilles, etc. Tous ces petits monstres en herbe étaient bien prêts à faire le tour du village en quête de friandises. Vers 15h30, la tension monte et nous voilà partis visiter les maisons. Les grands mènent la barque, les petits suivent et se laissent guider. Les habitants sont sollicités et tous jouent merveilleusement le jeu en offrant aux petits monstres au cœur d'enfant bonbons et gâteaux. Une heure passe et nous retournons à la salle pour savourer un goûter bien mérité. Les enfants se partagent les confiseries et nous constatons qu'aucun mauvais sort n'a été jeté aux villageois car tous ont été généreux.

La réussite de cet après-midi récréatif nous incite à remettre ça l'an prochain.

Nous tenons à remercier les parents qui nous ont confié leurs enfants, les mamans qui ont aidé à encadrer ce petit monde ainsi que les mercusiens pour leur merveilleux accueil et leur générosité.

LOTO DES ENFANTS DU VILLAGE

Samedi 24 novembre 2001.

Quelle journée et quelle belle soirée !

Une organisation redoutable, une mobilisation sans faille de trop rares bonnes volontés a permis la mise en place de ce 1er loto de la saison. De superbes lots, des pâtisseries, des boissons ont permis à tous de passer une excellente soirée animée par Gérard VIGNAUX & Jean-Pierre AUSSERESSES.

Merci encore à tous les donateurs, les pâtissières et aux bénévoles organisateurs qui permettront ainsi à l'association de gâter tous les enfants du village.

A l'année prochaine.

LOTO DE L'E.O.M

Samedi 1er décembre 2001.

Et de deux !

Nos associations ont la pêche ! Et elles le prouvent.

L'Etoile Olympique de Mercus n'a pas failli à sa réputation de dynamisme et de chaleureux accueil pour les nombreux participants du loto qui ont répondu présents ce samedi.

Les bonnes volontés, les donateurs, les pâtisserières merci à vous pour cette excellente soirée où le tandem Antonin/Roger et leur caddie qui assuraient le service boisson ont eu un certain succès.

Une soirée à renouveler.

BILLARD MERCUSIEN

Le Billard Mercusien se porte toujours bien malgré tout.

Il compte à ce jour un potentiel de 17 adhérents attitrés dont certains viennent de Foix-Montgaillard et Tarascon. Parmi les participants non inscrits, certains se doutent bien qu'ils ne pourront plus adhérer au Club et que le refus à ce titre n'est dû qu'au manque de moyen et de place.

En effet ! Il faut savoir que certains joueurs occupent le local du billard toutes les après-midi et qu'ils jouent à tour de rôle, mais que l'on se rassure la sympathie et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous et tout se passe dans le meilleur des mondes.

Le samedi 24 novembre a été l'occasion d'une belle journée de rencontre dans l'amitié et la convivialité. Les parties ont été acharnées et les anciens ont eu beaucoup de mal face à une jeunesse qui vient perturber et basculer la hiérarchie. Le repas pris sur place le midi, composé de grillades a été l'occasion de se retrouver tous ensemble pour un agréable moment de détente.

L'assemblée générale qui s'est déroulée le 6 décembre 2001 a donné lieu à un bon échange de propositions et suggestions concernant la saison 2002. Le bureau actuel a été reconduit dans ses fonctions approuvé à l'unanimité. D'ores et déjà, toute la confiance des joueurs et leurs remerciements leurs sont acquis. Avec à leur tête le dévoué Georges DUPONTA, Président.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

PERSONNEL COMMUNAL : BIENVENUE

A Thierry GUEDEAU qui a pris ses fonctions de garde-champêtre le 1er janvier 2002.
Nommé par le maire, le garde champêtre est agréé par le procureur de la république.

LA FONCTION DE GARDE CHAMPETRE :
SES COMPÉTENCES

- Territoriales : sur tout le territoire de la commune.
- Matérielles :
  - POLICE RURALE
    Les délits et contraventions portant atteinte aux propriétés forestières et rurales.
  - POLICE MUNICIPALE (et préfectorale)
    La recherche et la constatation aux infractions aux arrêtés de police municipale et préfectorale.
  - POLICES SPECIALES
    - Les infractions en matière de police de chasse,
    - Les infractions en matière de police de pêche,
    - Certaines infractions au Code de la route,
    - Les infractions au code de la voirie routière,
    - Les infractions relatives à la publicité,
    - Les infractions relatives à la conservation du domaine public fluvial,
    - Les débits de boissons et la protection des mineurs,
    - La législation funéraire,
    - Alambics, tabacs, allumettes,
    - La circulation des 4x4 dans les espaces naturels,
    - Epizootie.

VIE SCOLAIRE

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE D'AMPLAING PAR LES ÉLÈVES ET LEUR INSTITUTRICE

Si vous souhaitez connaître notre école, suivez-nous et commençons la visite. Nous arrivons sur la place du village. Un bâtiment ancien mais parfaitement rénové, aux façades en pierres apparentes, nous accueille. Franchissons la porte : nos yeux sont éblouis par la clarté qui envahit la salle de classe. Cette lumière contraste avec les teintes douces des rideaux de velours et du revêtement mural. Un équipement moderne occupe l'espace et de nombreux livres garnissent les rayons de la bibliothèque.
La pièce, agréable et confortable, nous procure une impression de bien être. A l'extérieur, une petite cour de récréation, et un préau rappellent que cette école a été fréquentée par des groupes d'élèves moins nombreux que nous. A côté la grande cour, composée d'un terrain de basket, d'espaces verts, de bancs, d'arbres, ... nous permettent de jouer, d'évoluer en toute liberté.
Vous pensez que nous avons de la chance de travailler dans cette école ... nous sommes d'accord avec vous !

NOËL ENSEMBLE A AMPLAING

Un Père Noël surprise... en trottinette
En nous asseyant à nos places, cet après-midi là, nous pressentions que quelque chose d'inhabituel allait se passer. Une exclamation de notre camarade nous fit lever la tête et ... nous eûmes une apparition : Le Père Noël !!! Un père Noël très ... tendance, puisqu'il se déplaçait en trottinette. Il fut très généreux.
Après l'ouverture des cadeaux, Marie et Tatiana jouèrent une pièce de théâtre " Le club de Marine " présenta sa chorégraphie, et Franck, le clown de la classe nous fit un mime.
La journée se termina par un excellent goûter et dans la joie ... car les vacances étaient là.

Quelques délibérations du Conseil Municipal

16 octobre 2001

- Transfert des compétences d'urbanisme au service de l'Etat (DDE).
- Régularisation des factures Léo-Lagrange pour l'année 2000, pour les prestations du CLSH.
- Versement d'une subvention exceptionnelle aux sinistrés victimes de l'explosion A.Z.F. de 1524,49 €.

14 novembre 2001

- Transfert des compétences administratives en matière de voirie à la Communauté des Communes du Pays de Tarascon.
- Cyber-réseau : réseau informatique des écoles, acquisition d'un ordinateur par la commune plus un ordinateur financé par le Conseil Général.
- Mise en œuvre de la transformation du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme).
- Remise à niveau du matériel informatique de la Mairie (acquisition de matériel et accès à Internet).
- Révision des tarifs :

Compteur Maison - Eau : Abonnement 7,62 €/an - Consommation 0,16 €/m³
Compteur jardin - Eau : Abonnement 22,87 €/an - Consommation 0,16 €/m³
Photocopies et Fax : 0,20 € la feuille
Droit de place : 10 € (recettes réservées au service social)
Cantine : 18,66 € carnet de 10 tickets enfants
35,06 € carnet de 10 tickets Adultes

5 décembre 2001

- Modification des statuts de la régie électrique conformément au décret du 23 février 2001.
- Révision du tarif d'électricité : le prix de l'électricité a été modifié au plan national à compter du 12 novembre 2001 avec une hausse de 1% (H.T).
- Demande de mise en place d'une facturation mensuelle de la consommation électrique.
- Travaux de rénovation et renforcement des réseaux électriques des villages.
- Désignation à la demande du Préfet, d'un conseiller municipal en charge des questions de défense : Daniel CANAL.
- Versement d'une subvention exceptionnelle pour le Téléthon de 304,90 €.

DEVOIR DE MÉMOIRE

11 NOVEMBRE 1918, Signature de l'Armistice qui marque la fin de la 1ère guerre mondiale
Chaque année, afin de saluer la mémoire de ceux qui sont morts pour la patrie, une cérémonie commémorative est organisée dans les communes.
La municipalité accompagnée par de nombreux habitants du village, quelques enfants et leurs institutrices ont honoré la mémoire de ses disparus en déposant des gerbes aux monuments aux morts d'Amplaing et de Mercus.
Merci aux enfants qui ont déposé les gerbes, à M. Roger DENJEAN porte-drapeau, et à l'école de musique du Calamès qui a donné toute son intensité et sa solennité à cette manifestation par l'interprétation de musiques militaires et de la MARSEILLAISE.
Au cours de cette cérémonie, un message du Secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants a été lu par les maires de France.
En voici quelques extraits :
... Commémorer le 11 novembre, c'est accomplir notre devoir de mémoire à l'égard de ceux qui nous ont légué les valeurs républicaines et donné des repères moraux pour l'approche d'un avenir que l'on veut toujours meilleur et solidaire.
Le 11 novembre est le symbole d'une victoire : victoire de démocratie, mais aussi victoire de la paix sur une désastreuse guerre civile européenne, entraînant une grande partie du monde dans son malheur.
Une Europe de paix et de liberté, unie par la seule volonté des nations qui la composent, demeure une garantie précieuse contre la répétition d'un tel désastre, l'histoire d'aujourd'hui en assure la démonstration.
S'il est vrai que les hommes meurent deux fois, la première fois le jour de leur décès, la seconde fois, lorsque personne ne parle d'eux, ayons garde de toujours préserver leur souvenir.
(signé Jacques FLOCH)

BRÈVES... INFOS

PROTECTION DES ANIMAUX EN HIVER

GROS ANIMAUX : STABULATION LIBRE

BOVINS, MOUTONS, CHEVAUX, restent dans les prés jour et nuit, MÊME EN HIVER, par tous les temps.

Cette pratique de stabulation libre est valable pour les races rustiques qui peuvent la supporter. En tout cas, il est obligatoire qu'il y ait au minimum un abri tel que haies, arbres..., un apport quotidien de nourriture sèche et abondante et un approvisionnement en eau liquide, qui est vital. Les animaux doivent faire l'objet d'une surveillance régulière. Pour les races moins résistantes, il faut une aire de couchage paillée et sèche.

Il y a mauvais traitements ou sévices graves envers un animal domestique (art. L521-1 du Code Pénal) lorsque ces conditions ne sont pas réunies.

Des condamnations au pénal, et au civil lorsqu'une S.P.A. se porte partie civile, sont prononcées contre des propriétaires assez DURS ou assez INCONSCIENTS pour ne pas assurer ce minimum à leurs animaux.

CHIENS

Il est illégal de laisser des chiens, attachés ou non, sans abri suffisant : il faut qu'ils puissent accéder à une niche en bois, sur pieds, pourvue d'une bonne isolation, avec un toit étanche, dont l'ouverture, orientée au Sud, soit fermée, par gros froid, avec un sac ou une toile.

En un mot, toutes dispositions doivent être prises pour que l'animal ne souffre pas des intempéries : c'est la loi.

Les animaux ne pourront être mis à l'attache qu'à l'aide d'une chaîne de 2,50 m au minimum, coulissant sur un câble horizontal, ou, si impossible, avec une chaîne de 3 m minimum, de façon que cette longueur ne puisse se réduire accidentellement. Ils doivent disposer d'une nourriture équilibrée et abondante et de l'eau fraîche en permanence.

L'attache est interdite pour les animaux n'ayant pas atteint l'âge adulte .

LE DÉFAUT DES CONDITIONS MINIMUM PRESCRITES PAR LES ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX ET INTERMINISTÉRIELS EST RÉPRIMÉ PAR LE CODE PÉNAL.

Tournoi départemental USEP de balle ovale

Début novembre, s'est tenu à Foix le tournoi départemental USEP de balle ovale qui réunissait 21 équipes mixtes issues de 11 écoles primaires de l'Ariège.
Les couleurs des écoles de Mercus-Amplaing ont flotté sur le stade.
Aperçu des résultats sur 6 terrains :

Terrain n°1 : CE1-CE2
1er : Mercus-Amplaing
2ème : Foix le Courbet
3ème : St Girons-St Alary

Terrain n°4 : CM1-CM2
1er : Le Mas d'Azil
2ème : Foix-Le Capitany
3ème : Mercus-Amplaing
4ème : Mazères II

Terrain n°5 : CM2
1er : Foix-Lucien GORON
2ème : Mazères
3ème : Amplaing-Mercus

Félicitations à tous ces enfants qui s'investissent dans la pratique du sport hors temps scolaire.

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Le service de portage des repas à domicile de l'hôpital local de Tarascon sur Ariège est ouvert aux personnes âgées du Canton de Tarascon et de ses environs. A titre dérogatoire, il peut bénéficier à toute personne, quel que soit son âge, dont la situation sociale empêche la préparation des repas.

Le repas du midi livré à domicile comprend :

- 1 potage
- 1 entrée
- 1 viande ou 1 poisson avec légumes
- 1 fromage
- 1 dessert
- Le pain est fourni

Ce repas du midi est facturé 5,79 € et peut être livré du lundi au vendredi pour les 7 jours de la semaine. Le repas du soir est facturé 3,05 €.

Dans la limite de son stock disponible, l'Hôpital met gratuitement à disposition un four micro-ondes pour la remise à température des préparations.

Certains organismes sociaux tels la M.S.A. prennent en charge une partie des repas livrés.

Le nombre de place du service n'étant pas limité, toute personne le souhaitant peut, à tout moment, bénéficier de ce service.

Pour toute information complémentaire, contacter Mme ROZYKI : 05.61.05.08.53

MAISON / APPARTEMENT A LOUER

Si vous êtes propriétaire, à la recherche d'un locataire, vous pouvez déposer votre offre auprès du Secrétariat de la Mairie qui la communiquera aux personnes à la recherche d'un logement.

SEQUENCE RADIO

A l'occasion de l'émission "Un Maire le Lundi" diffusée par Radio Transparence, José Lorenzo a présenté, courant décembre, la commune, ses habitants, ses activités, son avenir, ses projets et dressé un bilan partiel des actions de la nouvelle municipalité.

MERCI

A Jean-Baptiste FOURNIE pour le don de terrain fait à Garrabet pour l'amélioration du foyer communal.
Aux adhérents du Club des Aînés qui ont réalisé les décorations des arbres de Noël des villages ainsi que les autres habitants de la Commune.

FÉLICITATIONS

Ecole du Cheval Noir de l'Ariège
Félicitations à messieurs Germain et Antoine DEDIEU qui ont brillamment représenté la commune de Mercus lors du National Poney 2001 à Lamotte Beuvron en Sologne.
Tous deux se sont classés 2ème du championnat de France VOLTIGE OP2 sous les couleurs de l'ÉCOLE DU CHEVAL NOIR DE L'ARIÈGE.

etat civil

NAISSANCES

- 27 octobre 2001 : **Hugo REBOLLO chez Christian REBOLLO et Virginie MAURY.**
- 14 novembre 2001 : **Carla MIONI chez Christophe MIONI et Corinne AMIEL.**

DÉCÈS

- 11 décembre 2001 : **Léonie PROUCHAYRET.**

CARTON ROUGE

Décerné à la (ou les) personne(s) qui a (ont) délibérément coupé des branches des sapins avant et après la réalisation des décorations de Noël par les bénévoles et le personnel communal, ainsi qu'à celle(s) ou ceux qui a (ont) volé les guirlandes électriques des sapins installés à Amplaing et Garrabet.

Création, Impression : IPS IMPRIMERIE, St-Jean de Verges